



Vente d'un bien apres deces de ma mere

Par **hatriat daniel**, le **21/09/2016** à **17:31**

Bonjour,

Suite au deces de ma mere(2014)j'ai mis en vente la maison dont elle m'avait fait donation en 1982(avec usufruit pour elle).Quelques jours avant la signature de la vente,le notaire m'informe que ma sœur(avec laquelle j'entretien de tres mauvaise relations)doit donner son accord pour la vente.Que dois je faire?car,evidemment,cette derniere ne signera pas.

Je precise que la donation de 1982 etait equitable entre ma sœur et moi.Par ailleurs,cette derniere jouit de tous les biens depuis 1982,ce qui n'etait pas mon cas.

Merci d'une réponse rapide.